



SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

*Société culturelle, historique et scientifique fondée le 14 décembre 1935
14 avenue Courbet – 89000 Auxerre*

BULLETIN DE LIAISON

Numéro 130

Février 2023

HOMMAGE À GILBERT-ROBERT DELAHAYE

(Villemomble 1943 - Montereau 2022)

Président de la S.F.A.Y. de 1999 à 2022



Notre ami Gilbert-Robert DELAHAYE nous a quittés brutalement le 6 décembre 2023, après une courte hospitalisation. Certes, nous le savions affaibli par la maladie, notamment par cette lombalgie invalidante pendant l'année 2021, mais il avait repris ses activités en 2022 en nous présentant, à l'issue de notre assemblée générale le 10 septembre 2022, une remarquable conférence sur « *Henri Baudot, un archéologue bourguignon du 19^e siècle découvreur d'un important site mérovingien* ».

Certes, la voix était plus fluette et le pas plus lent mais il pouvait être fier d'avoir surmonté l'épreuve de la maladie. Son enthousiasme était intact puisqu'il nous adressait comme un dernier message la formule suivante : « *Tous archéologues potentiels* » dans notre bulletin de liaison n°129 d'octobre 2022 !

Journaliste d'entreprise, il avait travaillé de longues années dans la société Kodak. Conseiller municipal et ancien adjoint au maire de la commune d'Échouboulains en Seine et Marne, près de Montereau, membre et intervenant dans de très nombreuses associations, Gilbert-Robert Delahaye était engagé aussi bien au service de ses concitoyens qu'à celui de l'enrichissement de notre culture historique. C'est ce qu'ont rappelé successivement le prêtre, puis le maire de la commune d'Échouboulains lors de l'office religieux. Plusieurs représentants d'associations culturelles dont il était membre ont également rappelé cet engagement dont notamment le président de l'association des Amis du Musée d'Archéologie Nationale dont il avait été lui-même président de 2015 à 2020.

La SFAY, lors de l'intervention de son vice-président Maître Jean-Louis Alliot, a tenu à évoquer son parcours auprès du grand érudit et archéologue René Louis à qui nous devons la découverte de deux grands sites majeurs de notre patrimoine local : les fresques carolingiennes de Saint-Germain à Auxerre et les site des Fontaines Salées à Saint Père sous Vézelay. Succédant à Jean Roumailhac comme président en 1999, il avait mis ses pas dans ceux de René Louis en concentrant l'activité de la SFAY dans le domaine de la recherche et de l'étude des fouilles et des monuments historiques avec la publication d'un bulletin scientifique et des bulletins de liaison réguliers, mais aussi avec l'organisation de voyages et de visites de sites historiques.

Membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins, des Amis des Monuments et Sites de Seine-et-Marne, du Centre d'Études et de Recherches Historiques et Archéologiques de Montereau, de la Société d'Archéologie Médiévale, il avait effectué des recherches en dehors de sa région d'origine comme en Bretagne et en région parisienne. Une de ses grandes satisfactions aura été la création d'un musée à Villemomble, sa ville natale en Seine-Saint-Denis, où sont exposés tous les objets découverts lors des fouilles qu'il avait dirigées dans cette commune, objets souvent modestes mais témoins émouvants de la vie quotidienne de nos ancêtres au Moyen Âge. Notre société avait eu le plaisir d'en faire la visite sous sa conduite en décembre 2020.

Particulièrement discret, Gilbert-Robert ne faisait pas état des distinctions qui lui avaient été décernées par ses pairs : chevalier des Arts et Lettres, Citoyen d'Honneur de la commune d'Échouboulains le 14 juillet 2021...

Les membres du conseil d'administration de la SFAY assurent madame Carmen Delahaye et son fils de toute leur sympathie et poursuivront l'œuvre de leur président en cette année 2023 avec l'organisation, comme par le passé, de conférences et d'un colloque ainsi que des visites de sites historiques.

C'est le plus bel hommage qu'ils peuvent rendre à Gilbert-Robert Delahaye.

Maître Jean-Louis Alliot et Docteur Jean-Dominique Caron
Vice-Présidents de la SFAY

Outre la Société des Fouilles Archéologiques de l'Yonne dont il était membre depuis plus de 45 ans et président à partir de 1999, Gilbert-Robert Delahaye participait régulièrement aux activités d'un grand nombre de sociétés savantes pour lesquelles il publiait régulièrement des articles toujours appréciés, et ce depuis le début des années 1960. La liste ci-dessous, en sus des sociétés déjà citées, liste non exhaustive, donne une idée de l'étendue de son érudition et de ses centres d'intérêt comme spécialiste de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge :

La Société Française d'Archéologie (qui publie le Bulletin Monumental)
L'Association Française d'Archéologie Mérovingienne à la création de laquelle il avait contribué
La Société Nationale des Antiquaires de France
L'École du Louvre

Le Groupement Archéologique de Seine-et-Marne auquel il redonna une vie un peu éteinte et qu'il présida

Les Amis de Moret-sur-Loing

Le Centre d'Études et de Recherches Historiques et Archéologiques de Montereau et environs, qu'il fonda avec Jacques Bontillot

Le Centre de Recherche et de Documentation Médiévale et Archéologique de Saint-Mammès

L'Association d'Histoire et d'Archéologie de Jouarre et de ses environs dont il fut président

L'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing

Société Historique du Raincy et du Pays de l'Aulnoye

Société Historique le Vieux Montfermeil et sa région

La Société Archéologique de Sens

Les Amis du Vieux Villeneuve-sur-Yonne

La Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne

La Société Polymathique du Morbihan

La Société Archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Atlantique

La Revue archéologique du Centre de la France

Le Journal local *Les Nouvelles d'Échouboulains*

Le Journal de nos paroisses

On retrouvera par ailleurs un recensement de ses publications sur les sites internet suivants :

https://isidore.science/a/delahaye_gilbert_robert

<https://www.persee.fr/authority/261405>

<http://www.shmr.fr/activites/publications/tables-des-bulletins-par-auteurs-de-la-societe-dhistoire-et-dart-de-la-brie-et-du-pays-de-meaux-shabpm/>

<https://77livres.com/2wp/livres/2wp/22-groupeement-archeologique-de-s-et-m-g-a-s-m/>

https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1987_num_145_3_2976

<https://criminocorpus.org/en/tools/bibliography/bibliography-copy/ouvrages/88728/>

<https://archives.seine-et-marne.fr/fr/papiers-derudits-archives-gilbert-robert-delahaye>

<http://shmr.free.fr/assos/membres.htm>

Et on pourra consulter d'autres références dans les bulletins de liaison de la Société, sous la rubrique annuelle « Travaux de nos collègues ».

Samedi 11 mars 2023, à 14 h 30

**Maison Marie Noël
1 rue Marie Noël, AUXERRE**

Le monnayage mérovingien et les ateliers monétaires icaunais

Conférence de Monsieur Éric VANDENBOSSCHE
*Ancien président de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques
(SENA)*



Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France

Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France

Tiers de sou de l'atelier d'Auxerre
© galica.bnf.fr/Bibliothèque Nationale de France

Le monnayage mérovingien repose sur trois grandes périodes chronologiques :

- Le VI^e siècle avec les monnaies issues des peuples barbares frappées à l'imitation des prototypes romains et byzantins.
- Entre 575 et 675, ce qu'il est convenu d'appeler la monnaie mérovingienne proprement dite, constituée de petites pièces d'or nommées tiers de sou, sur lesquelles est inscrit sur une face le lieu d'émission et sur l'autre face le nom d'un personnage : le monétaire. Plusieurs lieux de notre département actuel ont frappé ce genre de monnaies. Nous découvrirons lesquelles.
- Entre 675 et 751, début du règne de Pépin le Bref, la monnaie d'or disparaît au profit du denier d'argent qui restera la monnaie unique pendant six siècles.

Un panorama général et local nous permettra de découvrir cette période de notre histoire encore mal connue.

« LA LIBERTÉ ÉCLAIRE LA VILLE D'AUXERRE DEPUIS 800 ans »

Tel pourrait être l'article de « *l'Écho d'Auxerre* », revue historique mensuelle, animée par un groupe d'érudits et d'amoureux de leur ville (revue créée en 1956 qui cessa de paraître en 1977) si elle devait reparaitre en cette année 2023 ! L'auteur de l'article publié en 1958 pour commémorer le 735^e anniversaire de la charte d'affranchissement accordée par la comtesse Mathilde de Courtenay le 1^{er} août 1223 voulait par ce titre hautement évocateur et symbolique rappeler aux Auxerrois l'importance de l'évènement qui les libérait du servage et créait un collège de 12 jurés élus par la communauté chargés d'administrer la ville, ancêtre de notre conseil municipal.

Par cette charte, Mathilde de Courtenay venait préciser, étendre et confirmer les chartes accordées par son père, Pierre de Courtenay en 1188 et 1194. La ville d'Auxerre honore dans les murs de l'hôtel de ville ces deux grandes personnalités de son histoire. Dans la cour de la mairie, un haut-relief représente un Pierre de Courtenay au regard sévère tenant solennellement dans sa main droite un parchemin sur lequel est inscrit le mot « LIBERTÉ ».

À l'opposé, sculpté dans le mur de la rue Lacurne de Sainte Pallaye, apparaît en médaillon Mathilde de Courtenay, sa fille, tenant dans sa main droite, posée sur sa poitrine, la charte dont la date de 1223 est mentionnée dans le bandeau inférieur. Les Auxerrois sortaient du régime du servage obtenaient la liberté d'aller et venir et de transmettre leur patrimoine. Un certain nombre de garanties judiciaires étaient accordées et les impositions fiscales étaient limitées et fixées à l'avance. La ville n'était plus administrée par le seigneur mais par ce collège de 12 jurés élus.

La Ville d'Auxerre en partenariat avec les associations historiques locales, la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, la Société des Fouilles Archéologiques et des Monuments Historiques de l'Yonne et la Société des Amis du Musée d'Auxerre ainsi qu'avec la Société des Amis du Château de Druyes-les-Belles-Fontaines entend commémorer avec éclat cet évènement.

Un colloque organisé le vendredi 15 septembre 2023 regroupant un historien, un juriste et un spécialiste du monnayage médiéval sera chargé d'approfondir et de présenter le contenu de ces chartes et les circonstances qui ont conduit les grands seigneurs à les accorder.

Une exposition présentera la biographie de Pierre et Mathilde de Courtenay et la vie de nos ancêtres au XIII^e siècle, siècle qui a connu un grand essor économique et artistique. La publication d'un catalogue de cette exposition est d'ores et déjà envisagée.

La Ville d'Auxerre entend accompagner cet évènement par des manifestations de rue, spectacles et reconstitutions organisés en direction des Auxerrois, des scolaires mais aussi des touristes à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine des 16 et 17 septembre 2023. Des précisions seront apportées dans les prochains bulletins.

Maitre Jean-Louis Alliot
Ancien conseiller municipal d'Auxerre
Vice-président de la S.F.A.Y.

JOURNÉE PARISIENNE DU SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2022

Musée de Cluny – Musée National du Moyen-Âge

Elle a regroupé une douzaine de membres de la S.F.A.Y. et a permis, en deux visites guidées de 1h30 de découvrir le matin le musée de Cluny récemment entièrement rénové et l'après-midi l'exposition temporaire « Toulouse 1300-1400, l'éclat d'un gothique médiéval ».

Le musée de Cluny rénové « une maison du Moyen-Âge »

La visite avait pour but de nous faire découvrir les richesses de ce site exceptionnel qui s'est façonné depuis le I^{er} siècle, et en même temps d'admirer quelques trésors de cette collection impressionnante.

A- Histoire du lieu :

Aux I^{er}-II^e siècles : création des thermes romains ; ces thermes, aujourd'hui englobés dans le musée, permettent de voir le frigidarium (salle froide), salle monumentale donnant une idée des prouesses techniques de la construction romaine ; ses voûtes s'élèvent à plus de 14m de haut !

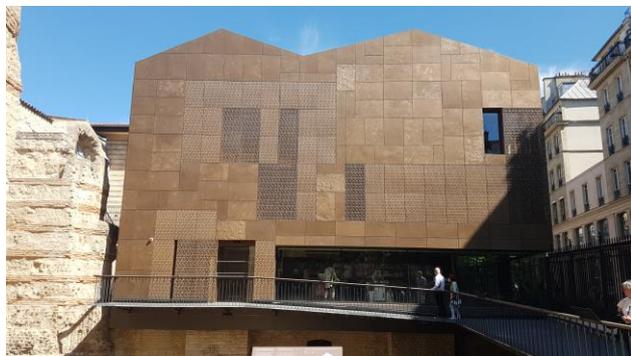
1334 : acquisition par la puissante abbaye bénédictine de Cluny d'une propriété jouxtant les ruines du « palais des thermes ».

1485 : début de la construction d'un grand « hostel » par Jacques d'Amboise (1440-1516), abbé de Cluny (dit le Pape noir).

1832 : conseiller à la cour des comptes et grand amateur d'art, Alexandre du Sommerard (1779-1842) s'installe au premier étage de l'hôtel où il déploie sa vaste collection d'art médiéval.

1843 : l'État acquiert l'hôtel et ses collections riches de 1500 œuvres (aujourd'hui 17000 !), ainsi que les thermes transformés en dépôt lapidaire par la Ville de Paris.

1844 : le musée de Cluny ouvre ses portes avec à sa tête Edmond de Sommerard (1817-1885), fils du défunt collectionneur.



Musée de Cluny. Façade de Bernard Desmoulin.
©Photo Jean-Dominique CARON

1846 : l'hôtel est classé monument historique.

1870-1880 : l'architecte Paul Boeswillwald (1844-1931) accole à l'extension construite par Albert Lenoir un petit édifice néo-antique.

1977 : transfert de plus de 5000 œuvres au musée national de la Renaissance d'Écouen.

1992 : le musée de Cluny prend officiellement l'appellation de Musée national du Moyen-Âge.

2018 : création d'une troisième extension signée Bernard Desmoulin.

B- Le parcours des collections :

Ce parcours invite à un voyage dans le temps, ce qui a permis d'évoquer la diversité des collections : sculptures, objets d'orfèvrerie, peintures, tapisseries.

Quelques points forts :

1- Splendeur du textile médiéval :

Le musée conserve une importante collection de textiles dont la diversité des matières, de procédés techniques et de fonctions allie splendeur et rareté.

*Les tissus coptes

*La Dame à la Licorne : ensemble constitué de tapisseries tissées de laine et de soie. La Dame à la Licorne, ornée des armoiries de la famille LE VISTE est une œuvre de commande destinée à manifester l'importance de leur propriétaire. L'œuvre est faite pour décorer : son fond rouge attire l'attention, les plantes et les animaux forment un ensemble plaisant regorgeant de détails.

Ses six tapisseries illustrent les 5 sens : le toucher, le goût, l'odorat, l'ouïe, la vue. Le sixième, c'est le renoncement, le sens du cœur. Au XIXe siècle, ces tapisseries se trouvaient à Boussac dans le château, où, suite à une vente en 1837 s'installent la mairie et la sous-préfecture. En cette période de romantisme, la tenture attire l'attention de Georges Sand et de Prosper Mérimée... Boussac consent à les vendre au musée de Cluny.

*La tenture de Saint Étienne : à la fin du Moyen-Âge, les communautés religieuses commandent de nombreuses œuvres d'art. Les religieux décident d'embellir les églises. Jean Baillet, évêque d'Auxerre (1477-1513), membre d'une grande famille parisienne des XVe et XIVE siècles, a fait tisser une tenture pour décorer les jours de fête le chœur de sa cathédrale, placée sous la protection de Saint Étienne. Cette tenture est composée de 29 scènes relatant la vie du saint. L'une d'elle, particulièrement élaborée, représente le transport des reliques de Saint Étienne par la femme d'un sénateur de Constantinople.

2- Les sculptures :

*Les têtes rescapées de Notre-Dame, dites « têtes des rois de Juda » (XIIIe siècle) : lors des travaux de réfection de l'Hôtel Moreau en 1977, furent exhumés 300 fragments provenant de la cathédrale Notre-Dame de Paris. En 1793, les autorités administratives révolutionnaires décident de la dépose des statues dans lesquelles elles voyaient un symbole de l'absolutisme. Les têtes disparurent pour ne réapparaître qu'au XXe siècle ; soigneusement inhumées, elles avaient été recueillies par Jean-Baptiste Lacanal, puis offertes au musée de Cluny en 1980. Haute d'une soixantaine de centimètres, ces têtes sont d'une exécution soignée ; on y voit encore quelques traces de polychromie.

3- L'âge d'or du retable :

Une nouvelle conception de l'espace plus ouvert pour mieux faire participer les fidèles donna lieu à la création de nouveaux types de mobiliers, en particulier les retables, dont le XVe siècle constitue véritablement l'âge d'or, qu'ils soient peints, sculptés ou alliant les deux.

4- Les ivoires :

Matériau de luxe et de prestige, c'est un médium de choix pour les sculptures de l'époque gothique.

C- **La visite du matin se termine par la chapelle** de l'Hôtel de Cluny, joyau de l'architecture médiévale. Sa position, la prouesse architecturale de son abside qui prend appui sur un pilier central, son riche décor sculpté et peint confèrent à cet espace toute sa singularité. Elle fut utilisée comme lieu de culte jusqu'à la Révolution, puis transformée en amphithéâtre de médecine. De plan presque carré, la chapelle déploie, à partir de son unique pilier central, un dense réseau de nervures réparties en quatre voûtes d'ogive. Elle est de style gothique flamboyant et présente un riche décor sculpté : culots ornés de feuilles de choux, niches surmontées de dais architecturés (qui abritaient non pas des statues des apôtres mais des membres de la famille de Jacques d'Amboise). Une partie des décors peints a été conservée : deux peintures murales monumentales datant du XVI^e siècle, représentant deux saintes femmes pleurant la mort du Christ. Un escalier permet d'accéder au jardin de plain-pied.

Madame Françoise Louis



... Après les nourritures intellectuelles... nourritures terrestres à la Brasserie du Petit Cluny et retour au musée pour découvrir l'exposition temporaire « Toulouse 1300-1400, l'éclat d'un gothique médiéval ».



« Toulouse 1300-1400, l'éclat d'un gothique médiéval »

L'exposition a occupé une partie de l'après midi de cette journée particulièrement riche.

Capitale régionale dans le royaume de France, Toulouse a brillé, tout au long du XIV^e siècle, comme centre intellectuel, religieux et artistique. Rattachée au royaume de France, siège d'une université, la ville a bénéficié d'un certain dynamisme économique, malgré la guerre de Cent Ans et les épidémies de peste. Grâce aux travaux menés par des chercheurs et des conservateurs d'horizons variés, les œuvres réunies dans l'exposition restituent l'éclat, la beauté, les couleurs de cette période de floraison qui va des années 1280 au début du XV^e siècle.

L'entrée de Toulouse dans le domaine royal en 1271 ouvre une période de dynamisme économique qui dure jusqu'aux années 1340. La peste apparue en 1348 revient de façon cyclique à partir de 1360 et porte un coup rude à la ville. La guerre de Cent Ans touche particulièrement la région pendant la deuxième moitié du XIV^e siècle, et s'accompagne dès 1337 d'une dévaluation de la monnaie qui alimente la crise économique.

Le commerce à Toulouse bénéficie des foires de Pézenas et de Montagnac (Hérault). Au-delà, Toulouse échange avec les ports de l'Atlantique, Bordeaux et Bayonne, ou avec ceux de la Méditerranée, comme Barcelone. Les métiers artistiques sont encouragés par les commanditaires laïcs ou ecclésiastiques, ce dont témoignent les œuvres réunies dans l'exposition.

Dans les années 1330, Toulouse compte une population d'environ 35 000 habitants, ce qui en fait l'une des cinq cités les plus importantes du royaume. Au début du siècle suivant, les épidémies de peste ont réduit la population à 22 000 habitants. Dans la ville cohabitent la population laïque et celle des clercs, comptant les universitaires, enseignants ou étudiants, et les religieux, chanoines ou membres des ordres mendiants. Du côté laïc, l'élite urbaine réunit l'aristocratie et des marchands et artisans prospères, qui peuvent contribuer à l'administration municipale en devenant « capitouls ». Viennent ensuite les petits artisans, les manœuvres etc... Les archives et l'archéologie illustrent de façon complémentaire le quotidien des Toulousaines et Toulousains d'autrefois.

À Toulouse, la première moitié du XIV^e siècle est une période d'accroissement de la ville : rive droite, en dehors des murailles, et rive gauche par l'extension du faubourg Saint- Cyprien. Les quartiers anciens se développent aussi. Pour autant, l'habitat n'est pas très dense : des jardins et vergers séparent très souvent les habitations. À partir du XIV^e siècle, un goût pour le confort et l'esthétique se diffuse dans tous les niveaux de la société. Les intérieurs sont décorés dans les grandes demeures des élites, comme dans celles des plus humbles : les murs, ou les poutres sont ornés de motifs ou de scènes figurées. Les objets de la vie quotidienne témoignent aussi des modes et des influences qui traversent la société toulousaine. La salle à vivre abrite la vaisselle, en métal précieux, en verre, terre cuite ou bois. Les matériaux utilisés ont une forte dimension sociale : plus on s'élève, plus on dispose d'une vaisselle coûteuse et raffinée.

La production artistique toulousaine s'affirme au XIV^e siècle ; elle s'inscrit dans le panorama du temps et dans des échanges artistiques complexes et multiples. Les nouveautés gothiques d'Île-de-France circulent grâce aux artistes, à leurs carnets de dessin ou encore aux multiples petits objets précieux : manuscrits, ivoires...

Le rattachement du comté au royaume de France en 1271 contribue à la diffusion de l'art gothique rayonnant dans la région toulousaine. Toulouse bénéficie des échanges avec Avignon, centre de la chrétienté depuis que la papauté s'y est installée en 1309.

Les modèles italiens, qu'il s'agisse d'iconographie ou de style, inspirent les peintres, les sculpteurs et les enlumineurs...

Les artistes de la région toulousaine combinent cet héritage d'Île-de-France avec des traits développés par le maître de Rieux à partir de 1330-1340 environ : les sculptures ont une abondante chevelure bouclée, les drapés associent des plis incurvés sur les corps et d'abondantes chutes en tuyaux évasés. La représentation de la Vierge assise, de tradition romane, persiste aux XIII^e et XIV^e siècles, comme en témoignent la Vierge d'argent de la collégiale de Roncevaux, fabriquée à Toulouse, ou plusieurs statues de bois conservées dans des églises de Haute-Garonne.

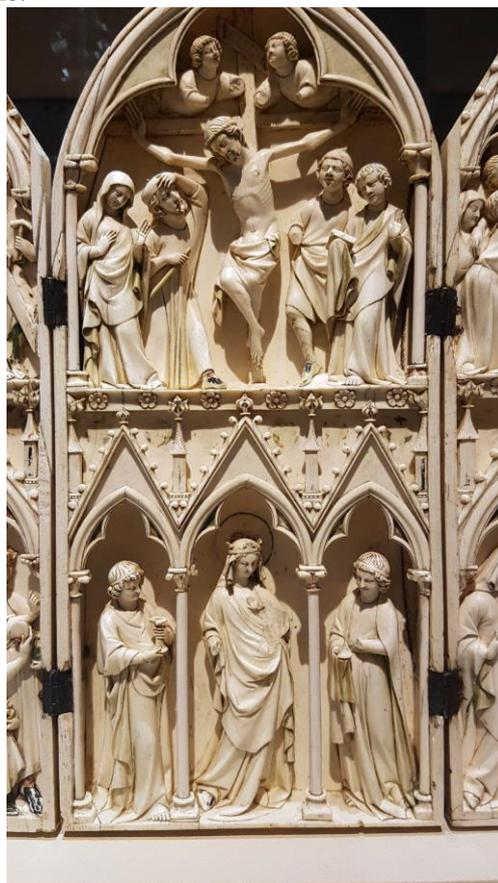
Au XIII^e siècle naissent les ordres mendiants : François d'Assise crée les Franciscains, ou Cordeliers ; Dominique de Guzman fonde les Dominicains, aussi appelés Jacobins. En 1215, il installe une petite communauté à Toulouse pour convertir les cathares. Suivent d'autres ordres, comme les Carmes ou les Augustins. Toulouse devient un centre important pour les ordres mendiants. Favorisés par la papauté, ils doivent se faire une place dans la ville face aux chanoines de la cathédrale et de Saint-Sernin. Au XIV^e siècle, l'emprise de ces ordres se reflète par celle de leurs bâtiments : le couvent des Jacobins, qui se dote de la chapelle Saint-Antonin (construite de 1335 à 1341), et celui des Augustins, commencé vers 1310. Les Carmes, édifiés à partir de 1264, et l'église des Cordeliers, construite à partir de 1235 en périphérie du bourg, sont maintenant détruits.

À Toulouse au XIV^e siècle, les orfèvres ou argentiers forment une communauté prospère, sans doute de dix à douze ateliers. Étroitement contrôlé en raison du matériau utilisé, l'artisan doit, depuis l'ordonnance du roi en 1275, marquer les œuvres du poinçon de la ville : pour Toulouse, les trois lettres « TOL » surmontées d'une fleur de lys. En 1355, le poinçon de maître devient réglementaire.

Seules quelques œuvres toulousaines du XIV^e siècle sont encore conservées aujourd'hui : statuettes, croix et vaisselle en argent. Mais les inventaires anciens témoignent d'une abondante production : celui de Louis Ier d'Anjou, gouverneur du Languedoc de 1364 à 1379, cite plus de 300 pièces, principalement de la vaisselle, parfois décorée d'émail.

Plus de 150 manuscrits enluminés témoignent de la production de beaux livres à Toulouse au XIV^e siècle. Certains sont encore à la bibliothèque municipale de Toulouse, mais la plupart sont éparpillés dans les bibliothèques du monde entier. Les manuscrits religieux sont les plus nombreux : Bibles, vies de saints, et surtout livres liturgiques. Ce sont les plus ornés : imposants, comme le missel utilisé pour célébrer la messe, ou plus petits mais très décorés, comme les bréviaires ou les livres d'Heures.

Ville universitaire, Toulouse attire de nombreux étudiants. Les étudiants en droit canon se procurent par exemple le Décret de Gratien, compilation de textes juridiques élaborée au XII^e siècle, et complétée au fil des évolutions juridiques. Les plus aisés d'entre eux possèdent des exemplaires enluminés. Une littérature plus profane, née dès le XII^e siècle, se développe en langue vernaculaire. Au XIV^e siècle, Toulouse se rêve comme centre de création poétique, avec l'instauration d'un concours de poésie occitane, les Jeux floraux. Parmi les manuscrits en occitan conservés figurent les nombreux exemplaires du Bréviaire d'Amour.



Musée de Cluny. Triptyque de Saint-Sulpice-la-Pointe. Vers 1300. Ivoire d'éléphant sculpté.
©Photo Jean-Dominique CARON

L'enluminure toulousaine connaît un véritable âge d'or au XIV^e siècle, grâce à l'essor des couvents mendiants et au mécénat des grands prélats. Les enlumineurs sont installés à Toulouse principalement dans le bourg. D'abord influencée par l'art parisien, l'enluminure toulousaine s'affirme dès 1300 et pendant toute la période : les marges sont peuplées de figures hybrides ou d'échassiers au cou immense et sinueux. Ces caractéristiques se rencontrent dans des manuscrits produits à Toulouse, mais aussi à Albi, ou Avignon, ce qui atteste de la mobilité des artistes. Les artistes toulousains s'enrichissent particulièrement grâce aux échanges avec leurs collègues catalans et avignonnais.

De part et d'autre des Pyrénées, au sud de la barrière pyrénéenne, la Catalogne, l'Aragon et la Navarre entretiennent des rapports ponctuels avec l'art toulousain. La Navarre, en raison de ses liens dynastiques avec la France est particulièrement réceptive aux influences gothiques françaises. C'est ainsi que le réfectoire des chanoines de la cathédrale de Pampelune est décoré en 1330 par un peintre, Juan Oliver, dont l'œuvre s'inscrit dans la continuité des réalisations toulousaines des premières années du XIV^e siècle.

Des passages d'une messe polyphonique, dite « messe de Toulouse », ont été ajoutés dans les marges et intervalles du manuscrit 94 conservé à la bibliothèque municipale de Toulouse : Kyrie, chanté avant le Gloria et les lectures, Sanctus, Agnus Dei, et *Ite missa est*. Avec quatre autres exemples également datés du XIV^e siècle, la « messe de Toulouse » est l'une des plus anciennes messes polyphoniques notées. Elle était destinée à trois voix d'hommes : le chantre, le ténor et le contre-ténor. Elle témoigne de la liturgie à la cour des papes d'Avignon et, par sa présence dans un manuscrit toulousain, des liens entre les deux villes d'Avignon et de Toulouse.

Texte élaboré suite à la remarquable visite guidée, à partir du dossier de presse proposé par le Musée de Cluny.

Docteurs Monique et Jean-Dominique Caron

DATES À RETENIR SUR VOTRE AGENDA

***Le samedi 17 juin 2023** : sortie à Venouse avec la visite guidée de la grange cistercienne de Beauvais à 15h00 suivie d'une dégustation de produits locaux. Le rendez-vous est fixé devant l'entrée de la grange à 14h45. Les personnes intéressées **doivent se manifester avant le 15 avril auprès du trésorier par courrier accompagné d'un chèque de 10€, montant de la visite, à l'ordre de la SFAY, à Maître Jean-Louis ALLIOT, 21 rue Faidherbe, 89000 AUXERRE (jean-louis_alliot@orange.fr)**. Un courrier donnant les précisions définitives concernant le déroulement sera adressé aux seuls inscrits fin mai 2023. Le nombre de place étant limité à 25, les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée.

***Le samedi 9 septembre 2023** : AGO 2023, salle « Anna » de la Maison Paul Bert 5, rue Germain Bénard, à Auxerre.

***Le dimanche 10 septembre 2023** : visite du château de Druyes-les-Belles-Fontaines.

***Le vendredi 15 septembre 2023** : inauguration de l'exposition et colloque sur le huit centième anniversaire de la Charte d'Affranchissement accordée aux Auxerrois par Mathilde de Courtenay le 1^{er} août 1223.

Vous pouvez nous retrouver sur le site www.sfay.org, régulièrement mis à jour et sur lequel vous trouverez les nouvelles les plus récentes de notre société. Vous pouvez également nous contacter par courriel info@sfay.org.

COTISATION 2023, C'EST LE MOMENT

Pour couvrir les frais de gestion, la S.F.A.Y. a besoin de votre soutien financier, pour permettre entre autres l'édition de ce Bulletin de liaison. Pour cette raison, le conseil d'administration vous engage à régler rapidement votre cotisation 2023, si ce n'est déjà fait. Rappel des montants : **35 € pour les membres actifs, 43 € pour les couples, à partir de 42 € pour les membres donateurs et à partir de 50 € pour les couples donateurs**. Le chèque, libellé à l'ordre de la S.F.A.Y., est à envoyer au Vice-président-trésorier, Maître Jean-Louis Alliot, 21, rue Faidherbe, 89000 Auxerre.

Nous envisageons de déposer une plaque-souvenir de la SFAY sur la tombe de notre président Monsieur Gilbert-Robert Delahaye, récemment décédé. Nous faisons appel à vous, à titre exceptionnel, pour une participation (même minime) à l'achat de cette plaque.